

Réunion du Comité de Direction du 24/09/2021

Début de la réunion : 18H30.

Absent excusé : Michel Blaizat.

1° Bilan financier du GP :

Alors qu'initialement les recettes devaient être partagées 50-50 entre l'AS et Open Golf, in fine Open Golf a offert l'intégralité des recettes à l'AS contre la prise en charge par elle des déplacements d' Ohlian Guillamoundeguy à différentes compétitions. ce qui laisse une soule d'env. 4000€.

2° Financement des déplacements de l'équipe 1 H :

Rappel : tous les compétiteurs des équipes présentées par l'AS aux compétitions sont indemnisés sur les mêmes bases (70€/jour).

Compte tenu du niveau de compétition auquel participe l'équipe 1 H, il a été convenu qu' Open Golf apportait pour l'année 2021 une subvention de 10000€ à l'AS.

Pour les années à venir, il est demandé que l'AS soit associée à la négociation définissant l'enveloppe apportée par Open Golf pour financer plus globalement cette équipe 1 H étant donné son potentiel de progression dans le niveau de compétitions auquel elle va participer.

3° Calendrier des compétitions pour la fin 2021 :

17/10 : EDG,

23/10 : finale 24-54,

07/11 : coupe du personnel,

20/11 : commissaires du GP,

28/11 : Beaujolais,

19/12 : coupe de Noël.

4° Esquisse compétitions en 2022 :

en février : coupe de la Chandeleur,

entre mars et juin : compétitions sponsorisées par Le Chai d'Hossegor, Campistron (dates à définir) et 70 Ha et l'océan (déjà fixée au 12/06 avec remise des prix et cocktail à l'hôtel)

5° Subvention de 70 Ha et l'océan :

Au-delà du sponsoring d'une compétition, cet établissement s'engage à apporter une aide financière de 1500€ pendant 3 ans . Celle-ci donnera lieu à l'établissement d'une convention qui confirmera la durée et la date de sa mise en œuvre, ainsi que la destination de cette aide.

6° Prestation assurée par le restaurant du golf à l'issue des compétitions organisées par l'AS :

Après une franche discussion avec Christophe Rondelé au cours de laquelle unanimement nous avons fait valoir notre mécontentement concernant la médiocrité des prestations servies, nous avons noté l'engagement de Christophe de remédier à cet état de fait. Un courrier que le président va lui adresser actera de cet engagement.

7° Divers :

7.1 Cotisation AS : proposition de porter à 40€ la cotisation annuelle à partir de 2023 (si votée lors de l'AG 2022). Le tarif actuel de 35€ est inchangé depuis de nombreuses années.

7.2 Projet carte membre AS : le Chai Hossegor et Campistron sollicités ne sont absolument pas intéressés par cette carte. A l'inverse, le casino d'Hossegor a confirmé son intérêt.

7.3 Proposition d'intervention gratuite d'un coach mental (contact pris par Serge)

Fin de la réunion : 20H10.